

# AVIS - UTILISATION DES SOLDES NON DÉPENSÉS DES MESURES MINISTÉRIELLES POUR LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (NTIC)

---

Avis présenté à la  
Commission scolaire de Montréal

Alliance des professeures et professeurs de Montréal

15 avril 2016

— ALLIANCE  
DES PROFESSEURES  
ET PROFESSEURS  
DE MONTREAL —



Il avait été convenu au début de l'année scolaire 2015-2016 que l'Alliance serait consultée au moment où la commission scolaire allait récupérer les sommes non utilisées au 1<sup>er</sup> février des mesures ministérielles 50730 et 50750 pour les NTIC dans les écoles. Le 11 mars dernier, lors d'une rencontre extraordinaire du Comité pédagogique de consultation (CPC), la CSDM a donc présenté un projet de répartition de ces soldes.

Dans notre avis de 2013 sur les NTIC, nous avons évoqué la possibilité que des services comme Microsoft 365 ne demeurent pas éternellement gratuits, et que la CSDM, en choisissant d'héberger l'application courriel sur cette plateforme, se plaçait dans une situation de dépendance vis-à-vis de Microsoft. Rien n'est réellement gratuit, Microsoft retire des bénéfices importants quand les institutions publiques adoptent ses plateformes, ne serait-ce qu'en créant une habitude pour l'ergonomie de ses produits. La même précaution devrait aussi guider la CSDM quant à l'abonnement annuel estimé pour le moment à 160 000\$ par année pour MS Office. Microsoft pourrait décider à tout moment de revenir à ses anciennes pratiques tarifaires. De plus, même en passant de frais de 400 000\$ annuellement à 160 000\$, il s'agit quand même d'une somme significative qui ne pourra jamais servir à l'achat de matériel pouvant bonifier le parc informatique de la commission. Sur 10 ans, il s'agit de plus d'un million de dollars.

Bien qu'en 2013 l'Alliance revendiquait un passage aux logiciels libres, les résultats de notre plus récente consultation démontrent qu'à l'usage, l'expérience n'a pas été concluante. En effet, ils confirment les problèmes de compatibilité entre WordQ et LibreOffice et la difficulté d'arrimer Office 365 avec les anciennes versions encore installées de MS Office. Sans compter le temps et l'énergie nécessaires pour convertir le matériel pédagogique fabriqué avec des logiciels sous licence dans le format des logiciels libres.

L'Alliance déplore que la CSDM n'ait pas investi les ressources nécessaires afin de s'assurer que la décision prise en 2014 d'installer la suite gratuite LibreOffice sur les postes servant aux élèves et aux enseignants puisse se faire de manière harmonieuse. Nos membres manquent déjà de temps pour accomplir leur tâche qui ne cesse de s'alourdir. Quand le passage d'une suite logicielle à une autre a été entrepris, il aurait été essentiel de mettre en place un soutien adéquat pour faciliter la transition : formations, techniciens compétents et disponibles dans ce domaine, etc.

La CSDM a plutôt choisi de diminuer les services techniques dans les écoles et n'a pu trouver d'autre solution que d'abandonner l'orientation prise par le projet de passage aux logiciels libres entamé en 2014.

L'Alliance acquiesce donc à la proposition du service des TI tout en déplorant que la CSDM n'ait pas mis les ressources nécessaires au succès de l'implantation des logiciels libres.